

# Avant goût de démantèlement

Autor(en): **Schwaab, Jean Christophe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **41 (2004)**

Heft 1599

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1019118>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Domaine Public

domainepublic.ch

JAA 1002 Lausanne  
Annoncer les rectifications  
d'adresses

23 avril 2004  
Domaine Public n° 1599  
Depuis quarante et un ans,  
un regard différent sur l'actualité

## Avant goût de démantèlement

**P**ressés par des comptes désastreux, les gouvernements cantonaux ont sorti la hache. Alors que les précédents plans d'assainissements des finances ont été essentiellement mis en œuvre aux dépens de la fonction publique et du fonctionnement interne de l'administration (pressions sur les salaires, postes laissés vacants, moratoire sur l'embauche), les nouvelles coupes touchent directement les usagers du service public. Le canton de Zurich ferme notamment le prestigieux hôpital psychiatrique de Meilen, supprime 1200 emplois, dont 750 dans le corps enseignant, et met fin à la gratuité de l'orientation professionnelle non scolaire. Les conséquences dépassent souvent ce que l'on pouvait imaginer: les élèves d'un gymnase se retrouvent par exemple sans enseignants pour un semestre complet.

Le canton de Vaud n'est pas en reste. Outre la fermeture de l'école de fromagerie de Moudon, il renonce à la construction d'un nouvel hôpital de l'enfance près du CHUV et à l'agrandissement pourtant nécessaire de l'école d'ingénieurs d'Yverdon. Dans d'autres cantons, la pression n'est pas moins forte: les gouvernements les moins zélés se font forcer la main. A Berne, c'est le Grand Conseil qui a obligé le Conseil exécutif à procéder en 2002 à un «examen stratégique des prestations publiques», gigantesque plan d'assainissement des finances visant à supprimer certaines tâches de l'Etat, dont l'abandon de plusieurs lignes de transports publics. A Genève,

c'est aussi le parlement qui a refusé le budget du Conseil d'Etat qui ne comportait pas assez d'économies.

La pression sur les dépenses publiques montre que le temps des économies sans effet majeur sur les services à la population est révolu. A défaut de recettes nouvelles, ce sera en supprimant des prestations que les comptes seront désormais équilibrés.

Cette situation déjà préoccupante s'aggravera évidemment si le paquet fiscal est accepté. Prises à la gorge, les collectivités publiques devront manier le couperet avec d'autant plus d'ardeur. Les partisans des baisses d'impôts, très habiles pour faire croire à la compensation des pertes fiscales par des économies de bouts de chandelles, sont incapables de proposer les choix qui s'imposeront ou taisent leurs propositions, de peur d'influencer le résultat de la votation. Ainsi, le «comité contre la voracité du fisc» dénonce chaque jour, avec ses annonces dans *24 heures*, un «gaspillage» de quelques centaines de milliers de francs au plus, feignant d'oublier que les pertes fiscales se chiffrent en centaines de millions. Les récentes mesures d'austérité cantonales ne constitueraient donc qu'un avant-goût du démantèlement du service public en cas d'approbation du paquet fiscal.

Les électrices et électeurs sont donc placés face à un choix crucial. Celui, agréable, de baisser les impôts sera forcément suivi de la décision beaucoup plus douloureuse des prestations publiques à supprimer. JCS

### Dans ce numéro

Le Conseil des Etats n'a pas pour vocation la défense des intérêts des cantons.  
*Lire en page 2 et 3*

Il a fallu près d'un demi-siècle à la Suisse pour adhérer au FMI et à la Banque mondiale.  
*Lire en page 4*

Les parcs nationaux font les frais des restrictions budgétaires.  
*Lire en page 5*

Forum: le NOMES relance le débat sur l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne.  
*Lire en page 6*